



Séance ordinaire du 11 août 2025

En ouverture de séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé les listes des factures payées et à payer au 31 juillet 2025, totalisant respectivement 638 094,48 \$ et 232 437,01 \$.

Finances – À cette même date, la part du budget déjà utilisée s'élevait à 44,80 % pour la sécurité publique avec la moitié de la facture policière annuelle restant à payer, à 59,27 % pour les loisirs et la culture, à 44,60 % pour l'urbanisme, à 71,20 % pour l'environnement en raison du paiement intégral des quotes-parts à la MRC en début d'année, à 49 % pour la voirie, à 62,33 % pour le déneigement, et à 55,40 % pour l'administration générale.

Travaux publics et voirie – Le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection du chemin des Pinsons a été attribué à la firme Solmatech pour 31 874,12 \$.

Interrogé par un citoyen, le conseil municipal a justifié l'épandage d'abrasif en hiver sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs par des raisons de sécurité publique, malgré les préoccupations concernant les impacts sur les puits, l'écoulement des eaux ou les dommages potentiels aux véhicules.

Des résidents du chemin des Pâquerettes contestent une taxe locale de 900 \$ par an pendant 20 ans imposée pour l'asphaltage de leur rue, qu'ils jugent excessive et injustifiée pour une voie publique depuis 2011. Reconnaisant la difficulté et les tensions que ce dossier suscite, la mairesse a expliqué que de nouvelles normes ministérielles ont entraîné une forte augmentation des coûts, et rappelé que depuis 2012, aucun chemin public n'a été asphalté sans contribution financière des citoyens. Elle a encouragé ces derniers à communiquer directement avec leurs conseillers afin d'examiner les solutions possibles.

Urbanisme – La Municipalité s'engage à respecter les recommandations d'un archéologue pour la supervision des excavations dans le cadre du projet d'hôtel de ville et de bibliothèque. Cela prévoit la possibilité de suspendre les travaux pour réaliser des sondages manuels en cas de découvertes de vestiges, conformément aux exigences ministérielles applicables aux projets subventionnés.

Ressources humaines – Steven Jones a été embauché comme journaliste saisonnier au service des Travaux publics. Antoine Guilbault-Houde prend la direction du service de l'Urbanisme, assisté désormais

par Élodie Mounira Sawadogo, nommée deuxième adjointe. Avec ces deux dernières embauches, l'équipe de l'Urbanisme est enfin complétée.

Sécurité publique – La Municipalité de SADL participera, dans le cadre d'une entente intermunicipale, à un projet conjoint de services en sécurité civile avec la MRC des Pays-d'en-Haut et plusieurs Municipalités voisines. Cette initiative, principalement financée par le Fonds régions et ruralité, vise à renforcer la coopération en matière de sécurité civile et incendie. Le conseiller municipal Jean-Sébastien Vaillancourt a voté contre la résolution, exprimant des réserves quant à la pertinence d'ajouter de nouvelles ressources à la MRC. Selon lui, cette responsabilité incombe d'abord aux Municipalités, et la MRC dispose déjà d'un agent en sécurité incendie qui n'offre aucun service direct à la population. L'embauche d'une deuxième personne lui paraît injustifiée et représenterait un coût d'environ 20 000 \$ par an pour la Municipalité en quotes-parts. En réponse, la mairesse a rappelé que la MRC a le mandat de planifier et de coordonner la sécurité civile sur l'ensemble de son territoire en partenariat avec les Municipalités.

Une citoyenne a demandé la production d'un tableau détaillé des quotes-parts versées à la MRC pour l'ensemble des services (y compris la police et la gestion des matières résiduelles) afin de clarifier les services reçus en contrepartie. Le conseil municipal s'est engagé à examiner cette requête.

Incendie – Le conseil municipal a réitéré l'importance de respecter l'interdiction complète d'allumer des feux en raison des importants incendies de forêt touchant les provinces voisines. Une citoyenne a suggéré que la Municipalité intensifie sa communication à ce sujet, notamment sur les sanctions encourues. Les citoyens sont invités à signaler toute infraction en composant le 9-1-1, ce qui permet une intervention directe des pompiers.

Environnement – Des citoyens ont signalé des problèmes d'accès non autorisé au lac Parent par le chemin Filion, où des véhicules se stationnent illégalement et où des personnes accèdent au plan d'eau. La Municipalité envisage de planter des végétaux dissuasifs afin de limiter les accès non autorisés et de prévenir la propagation du myriophylle à épis.

Loisirs, culture et vie communautaire – La Municipalité a accordé une aide financière de 150 \$ à chacun des cinq athlètes locaux qualifiés à la finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières (été 2025) pour couvrir leurs frais d'inscription: Dorothee Malépart en athlétisme, Élisabeth Laroche et Hubert Poisson au soccer, Chloé Gendron en volleyball de plage, et Zachary Gendron, médaillé d'or en volleyball. La mairesse a reconnu un dépassement important du budget habituellement alloué à ce type de soutien, tout en estimant que la situation reste acceptable grâce aux réserves financières disponibles.

Le conseil municipal a également entériné la participation de dix jeunes au programme d'aide-moniteur 2025 pour lequel 4 264,06 \$

sont consacrés aux bourses. Destiné à assurer la relève dans l'animation, ce programme connaît un succès notable, passant de trois participants l'an dernier à dix cette année. Le conseiller municipal John Dalzell a souligné la bonne santé du camp de jour de Sainte-Anne-des-Lacs qui, contrairement à d'autres Municipalités, ne rencontre pas de difficultés de recrutement. La mairesse a tenu à remercier l'équipe du camp de jour pour avoir offert «un été inoubliable pour les enfants», soulignant la progression constante du nombre d'inscriptions en partie grâce à un fort sentiment d'appartenance et à une approche inclusive.

Les locations d'embarcations au parc Irénée-Benoît et la baignade au lac Loïselle se poursuivent jusqu'au 31 août. Un pédalo offert par des citoyens, Line Deschamps et Michel Saint-Laurent, a été déplacé vers le lac Marois.

Langue française – La Municipalité a refusé la demande d'une journaliste souhaitant distribuer le journal *Main Street* à l'hôtel de ville en invoquant les obligations de la Charte de la langue française qui impose de communiquer exclusivement en français. La mairesse a toutefois proposé d'étudier la possibilité de fournir gratuitement certaines informations municipales au journal.

Élections municipales – Interrogée sur les intentions de réélection des conseillers, la mairesse a souligné que ce sujet ne relevait pas des séances du conseil et que chacun était libre de se prononcer en dehors de ce contexte.

LIBÉRONS L'INFORMATION à Sainte-Anne-des-Lacs

Plusieurs études commandées par le Conseil municipal, payées par les contribuables, n'ont pas été rendues publiques.

Il faut que cela cesse. Les citoyens et citoyennes doivent être correctement informés.

Établir les faits, présenter un argumentaire et faire confiance à la population, c'est ce que je privilégie.

Citoyen engagé et dynamique, candidat comme conseiller indépendant dans le district n° 4 lors des élections municipales du 2 novembre 2025



henri.beauregard@cgocable.ca

SUR LE PLAN DES FINANCES MUNICIPALES, JE PRÉCONISE DE :

- Dévoiler les coûts estimés du projet Hôtel de ville /Espace bibliothèque, son mode de financement et leur impact sur les taxes
- Rendre publique l'étude sur les finances municipales (*Cadre financier*)
- Élaborer les budgets en ajustant les dépenses aux revenus, à l'inverse de ce qui se fait présentement
- Consulter la population sur des scénarios de hausses de taxes
- Limiter les hausses des dépenses de fonctionnement
- Moderniser nos équipements collectifs en fin de vie
- Organiser une rencontre avec les citoyens pour une répartition optimale entre les riverains et la municipalité des coûts de réparation des barrages.

Plus forts ensemble

Pleins feux sur le Réseau BIBLIO des Laurentides



Angelika Dittrich amies de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Depuis déjà quarante ans, le Réseau BIBLIO des Laurentides soutient le développement, le fonctionnement et la mise en valeur des bibliothèques sur son territoire. Notre bibliothèque est fière d'être membre de ce réseau, fière de profiter de tous les services qu'il nous offre.

Une aide précieuse dont nous bénéficions: le service de prêt entre bibliothèques, qui permet d'emprunter tout livre disponible dans n'importe quelle des bibliothèques du Réseau, ou même à travers le Québec. Pour la seule année 2024, 4 597 demandes ont été traitées dans notre bibliothèque, et ce service, très populaire, est en pleine expansion.

Le Réseau nous rend aussi quantité d'autres services:

- Le soutien au fonctionnement nous donne accès à une expertise qui apporte du renforcement dans l'autonomie de gestion de notre bibliothèque et qui maximise le développement, le fonctionnement, l'aménagement et la mise en valeur de notre bibliothèque.
- La formation du personnel de bibliothèque permet une mise à jour continue des compétences des bibliothécaires et des préposés, qui sont constamment informés des nouvelles tendances.
- Le soutien informatique offre des outils performants et des technologies avancées pour

nous permettre de demeurer à la fine pointe de la technologie, ainsi qu'un accompagnement dans l'acquisition, l'installation et la gestion de notre parc informatique.

- Le portail web rend doublement service: il ouvre la porte à une panoplie de services et d'information pour les usagers et il donne un accès privé pour le personnel à un centre de documentation ultraperformant.
- Une collection de livres et de ressources numériques est mise à notre disposition: plus de 14 500 livres et 50 revues numériques en français et en anglais. Également, des centaines de cours de langue et de bureautique, disponibles en tout temps sur le site web.
- Une collection régionale de livres imprimés: une collection de plus de 130 000 livres disponibles via un service de dépôt et d'échange de livres pour assurer une collection complète (romans, documentaires, BD, etc.), et ce, pour tous les âges.
- Le traitement documentaire permet un allègement des tâches du personnel grâce à un